



# **PROJET D'IMPLANTATION DE 2 NOUVELLES GIGAFABRIQUES VERKOR AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE (GPMD)**

RÉPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGE AU  
BILAN DE LA GARANTE DE LA CONCERTATION



**DUNKERQUE**  
PORT

# SOMMAIRE :

## RÉPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGE AU BILAN DE LA GARANTE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

<b>1. OBJET DE LA CONCERTATION : PROJET D'IMPLANTATION DE 2 NOUVELLES GIGAFACTORIES VERKOR AU SEIN D'UNE NOUVELLE ZONE GRANDES INDUSTRIES (ZGI3) AU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE (GPMD)</b>	<b>3</b>	<b>3. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION ET LES PREMIERS ENGAGEMENTS DES MAÎTRES D'OUVRAGE</b>	<b>10</b>
1.1. Présentation des maîtres d'ouvrage	4	3.1. Les enseignements sur la concertation	11
1.2. Présentation du projet	5	3.2. Les enseignements sur l'opportunité du double projet	12
1.3. Finalité de la concertation	5	3.3. Les enseignements en matière d'emploi et de formation	13
<b>2. LA CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP : DU 2 AVRIL AU 20 MAI 2025</b>	<b>6</b>	3.4. Les enseignements sur les enjeux environnementaux et les risques technologiques et naturels	14
2.1. Le résumé de la concertation en quelques chiffres	7	3.5. Les enseignements en matière d'aménagement du territoire et concernant les bassins d'emplois et bassins de vie	18
2.2. Le calendrier des rencontres	9	<b>4. LES RÉPONSES DES MAÎTRES D'OUVRAGE AUX DEMANDES DE PRÉCISION ET RECOMMANDATIONS DE LA GARANTE DE LA CNDP</b>	<b>19</b>
		4.1. Précisions à apporter de la part des responsables du projet	20
		4.2. Recommandations de la garante pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation	22
		<b>5. CONCLUSION</b>	<b>24</b>

# PARTIE 1 :

## OBJET DE LA CONCERTATION

# 1. L'objet de la concertation : Projet d'implantation de 2 nouvelles gigafactories VERKOR au sein d'une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) au Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD)

## 1.1. Présentation des maîtres d'ouvrage



## Présentation du GPMD

Dunkerque est le 1er complexe portuaire français en coopération avec les autres ports maritimes de la région Hauts-de-France. Son écosystème intègre aujourd'hui de nombreuses activités maritimes, logistiques et industrielles, avec l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le développement d'une zone industrielle bas carbone de référence à l'échelle européenne est l'illustration d'un port engagé pour la durabilité et la résilience de son territoire d'activité. Cette zone industrielle bas carbone s'appuie à la fois sur la décarbonation des processus industriels existants, l'économie circulaire et la réindustrialisation verte, dont le territoire dunkerquois est l'un des pionniers. Avec son écosystème autour de la mobilité électrique, le port de Dunkerque est le cœur de la vallée de la batterie électrique des Hauts de-France. Sa plateforme de solutions innovantes conjuguée au développement de la capacité des activités conteneurs et logistiques et au réseau de transport multimodal, crée de nouvelles perspectives pour le territoire.

Au total, le port génère une valeur ajoutée annuelle de 3,8 Milliards d'euros pour un total de 30 500 emplois directs, indirects et induits. A l'horizon 2030, les nouveaux développements en cours sur le territoire industrialo-portuaire devraient permettre la création de 20 000 emplois supplémentaires.



## Présentation de Verkor

Fondée en 2020 en France à Grenoble, l'entreprise Verkor naît d'une rencontre entre six cofondateurs partageant un parcours dans de grandes industries et l'ambition commune d'accélérer l'industrialisation des batteries électriques en Europe, en limitant leur impact carbone et en diminuant leur coût de production. Répondant aux besoins de transition énergétique, Verkor bénéficie dès 2020 d'une synergie de soutiens de la part d'acteurs économiques majeurs.

En 2021, Verkor annonce la création d'un centre d'innovation (Verkor Innovation Centre) ayant vocation à développer les produits, cellules et modules, qui seront au cœur des batteries bas carbone de demain et à tester en grandeur nature des innovations concernant les processus de fabrication assistés numériquement, ainsi qu'à former une nouvelle génération d'experts de la filière batterie en lien avec la création de l'Ecole de la Batterie. Le VIC est aussi le siège social de Verkor.

L'entrée en production de la Gigafactory 1 de Dunkerque est prévue en fin d'année 2025 et l'entreprise a pour objectif d'équiper en batteries électriques environ 300 000 véhicules par an d'ici 2027. Verkor prévoit de construire une industrie durable avec rigueur et humilité.

## 1.2. Présentation du projet

Le projet proposé à la concertation est double. Il vise d'une part à l'aménagement d'une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, et d'autre part à l'implantation sur celle-ci de deux nouvelles gigafactories Verkor (GF1 et GF2).

Le projet ZGI3 vise à aménager une nouvelle plateforme industrielle à Dunkerque pour soutenir la réindustrialisation de la France, notamment dans les secteurs de la mobilité électrique et de l'agroalimentaire. Ce projet, complémentaire aux zones existantes ZGI et ZGI2, doit permettre d'accueillir de nouvelles entreprises et de renforcer le développement économique du territoire.

Le projet Verkor d'implantation de deux nouvelles gigafactories poursuit l'objectif d'augmenter la production de batteries électriques bas carbone en Europe. Avec ces deux nouvelles entités, l'entreprise vise une capacité totale de 40 GWh supplémentaires par an. Situées sur la nouvelle ZGI3, à proximité directe de la 1ère Gigafactory Verkor implantée sur ZGI, ces deux usines doivent profiter d'effets de synergie en matière productive (mutualisation des infrastructures). Ce projet entend ainsi répondre aux besoins et à la demande en technologies de stockage (notamment batteries lithium-ion) pour la mobilité électrique et la transition énergétique européenne.

*La présentation détaillée du projet est à retrouver dans le dossier de concertation préalable, disponible sur la plateforme de la concertation : <https://verkor.je-contribue.com>*

## 1.3. Finalité de la concertation

Le projet d'aménagement de ZGI3 au sein du GPMD et d'implantation de 2 nouvelles gigafactories par Verkor est l'une des réponses aux ambitions de transition énergétique et d'industrie verte portées par la France et l'Europe. En effet, la filière de la batterie doit répondre au défi du développement de l'électromobilité et à la stratégie de décarbonation impulsée par les institutions.

Ces projets (aménagement ZGI3 et implantation GF2 et GF3) font l'objet d'une concertation préalable obligatoire au titre de l'art. L.121.8 du Code de l'environnement, qui s'est déroulée du 2 avril au 20 mai 2025.

Conformément à la réglementation, la concertation préalable est une procédure organisée en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire. Au même titre, cette concertation a été encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a désigné Marie-Claire EUSTACHE, comme garante neutre et indépendante.

La concertation devait permettre au public tant de s'informer que de participer et poser ses questions sur :

- l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet ;
- les enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- les solutions alternatives au projet, y compris l'absence de mise en œuvre ;
- les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

# PARTIE 2 :

LA CONCERTATION PRÉALABLE  
SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP :  
DU 2 AVRIL AU 20 MAI 2025

## 2. La concertation préalable sous l'égide de la CNDP : du 2 avril au 20 mai 2025

### 2.1. Le résumé de la concertation en quelques chiffres

Avec une volonté affirmée d'informer, de concerner et d'impliquer un public le plus large possible, la concertation a été pensée comme un parcours progressif d'appropriation du projet – rigoureux sur le fond et accessible dans la forme.

#### Retour en chiffres sur une dynamique ayant articulé proximité territoriale, diversité des formats et qualité des échanges.

##### Une stratégie de proximité pour concerner les territoires :

- Une campagne d'information ciblée a été menée sur les 26 communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque (périmètre élargi), représentant une population d'environ 200 000 habitants, avec pour objectif de faire descendre l'information « au plus près », dans le quotidien des habitants.
- Un flyer accompagné d'un coupon préaffranchi, pour faciliter l'expression des contributions, a été diffusé dans les boîtes aux lettres des 6 communes (Bourbourg, Saint-Georges-sur-l'Aa, Gravelines, Loon-Plage, Grand-Fort-Philippe, Craywick) du périmètre restreint, touchant 14 000 foyers.

##### Une présence affirmée dans l'écosystème local :

- Participation au Battery Event de Dunkerque via un stand d'information devant la Gigafactory 1 de Verkor.
- Stand d'information, d'échanges et de recueil de la participation du public au forum pour l'emploi DK Job.
- Une stratégie médias dynamique : élaboration d'un dossier de presse et relais réguliers dans la presse locale, régionale (périmètre d'impact) et sur les réseaux sociaux permettant d'amplifier la résonance de la concertation : 25 publications presse et réseaux sociaux recensées sur la période de concertation.

## 7 semaines de concertation

qui ont permis de préserver le « concernement » citoyen grâce à une diversité de dispositifs activés semaine après semaine.

Sur une période de 7 semaines, la concertation a été déployée avec le souci de maintenir un haut niveau de mobilisation, en s'adaptant au rythme du territoire et de ses habitants (vacances scolaires, examens, périodes de forte affluence événementielle). Chaque semaine a été jalonnée de points de rencontre mixant différents formats événementiels : réunions publiques, ateliers thématiques avec l'éclairage d'experts issus de divers horizons – universitaires, associatifs, entreprises et institutions – afin d'enrichir la réflexion collective, et dispositifs d'aller-vers pour recueillir la parole des populations locales dans leur quotidien.

## + de 5 000 citoyens

ont montré un intérêt direct sur ce double projet.

- **4 620 visiteurs uniques sont venus sur la plateforme de concertation** (relayée depuis les sites web de Verkor, du GPMD et de la CNDP), explorant la documentation relative au projet, consultant les documents et participant aux débats (dépôts de contributions, questions, inscriptions aux événements).
- **773 personnes ont été rencontrées** à travers 13 rencontres publiques organisées sur tout le territoire, mixant temps forts (réunion d'ouverture, clôture, webinaire) et séquences de terrain « aller-vers » (université, marchés, forums, lieux de vie...).

# 732 participations

formelles recueillies (à retrouver sur la plateforme de concertation). Tous les formats de participation ont été pensés pour permettre à chacun – selon son temps, sa curiosité, sa proximité ou son niveau d'expertise – de se sentir légitime à contribuer :

## 545

**CONTRIBUTIONS PARTAGÉES  
SPONTANÉMENT**

## 503

**CONTRIBUTIONS RECUEILLIES  
PENDANT ET ENTRE LES  
RENCONTRES, SUR LA  
PLATEFORME DE CONCERTATION,**  
émanant de citoyens et d'acteurs du  
territoire.

## 36

**COUPONS  
PRÉAFFRANCHIS**  
sur les 14 000 distribués aux  
foyers du périmètre restreint du  
projet.

## Des cahiers d'acteurs

**PORTÉS PAR DES PERSONNES MORALES, STRUCTURANTES POUR LE TERRITOIRE**

EcosystèmeD, Medef Côte d'Opale, Dunkerque Grand Littoral, Coordination nationale des travailleurs portuaires et assimilés de Dunkerque, Communauté Urbaine de Dunkerque, CCI Littoral Hauts-de-France et un de la part de l'ULCO reçu après la clôture de la concertation.

## 61

**RÉPONSES AU  
QUESTIONNAIRE**

proposé aux citoyens lors des rencontres  
de terrain.

## 126

**QUESTIONS POSÉES PAR LE  
PUBLIC**

lors des rencontres ou via la plateforme, traduisant la  
volonté d'obtenir des réponses, au-delà des éléments  
initiaux présentés par les maîtres d'ouvrage.

Cette mobilisation et la richesse des participations a permis aux maîtres d'ouvrage de retenir un nombre important d'enseignements (voir chapitre 4 - Les enseignements de la concertation et les premiers engagements des maîtres d'ouvrage), illustrant la pertinence d'une co-construction territorialisée autour de ce projet de réindustrialisation.

Toute l'information autour du projet, tous les supports d'événements (replays, comptes-rendus, diapositives de présentation), les 732 contributions et les 126 questions partagées pendant la concertation restent en accès libre, consultables à tout moment sur la plateforme de la concertation.

Le bilan de la garante de la CNDP est à retrouver sur le site internet de la CNDP ainsi que sur la plateforme de la concertation.

<https://verkor.je-contribue.com>

## 2.2. Le calendrier des rencontres

Toutes les rencontres étaient ouvertes au public et ont proposé des moments d'information, d'échange et de recueil d'avis sur le projet. Deux temps forts ont marqué le début et la clôture de la concertation, complétés par un parcours de proximité et plusieurs ateliers thématiques pour explorer les grands enjeux autour du projet.

### RÉUNIONS PUBLIQUES



### WEBCONFERENCE



### ATELIERS THÉMATIQUES



### RENCONTRES DE PROXIMITÉ



**02 avril 2025, 10h-13h**  
Devant la Gigafactory 1 à l'occasion du Battery Event de Dunkerque



**02 avril 2025, 18h-20h**  
Lancement de la concertation  
Espace Jean Monnet, Bourbourg



**04 avril 2025, 18h-20h**  
« La transition énergétique et l'avenir de l'électromobilité »  
en direct sur Zoom



**09 avril 2025, 14h-16h**  
Maison de quartier Basse Ville,  
49 rue de la Paix, Dunkerque



**22 avril 2025, 16h30-18h30**  
« L'emploi et la formation »  
Université du Littoral Côte d'Opale,  
Dunkerque



**23 avril 2025, 9h-12h**  
Marché, place Dalton, Boulogne-sur-Mer



**26 avril 2025, 9h-12h**  
Marché, place du Général de Gaulle,  
Dunkerque



**30 avril 2025, 10h-13h**  
Forum DK Job,  
Kursaal, Dunkerque



**06 mai 2025, 18h-20h**  
« Impacts environnementaux, risques technologiques et naturels »  
EcosystèmeD, Dunkerque



**12 mai 2025, 18h-20h**  
« Réindustrialisation : attractivité territoriale et qualité de vie (logement, services, mobilité...) »  
Cinéma Merlen, 5 bis bd Léo Lagrange,  
Gravelines



**14 mai 2025, 9h-12h**  
Marché, place d'Armes, Calais



**15 mai 2025, 14h-18h**  
Dunkerque Port Center, avec visite portuaire



**20 mai 2025, 18h-20h**  
Partage des contributions et clôture  
Salle des Commissions, Communauté Urbaine de Dunkerque

# PARTIE 3 :

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION  
ET LES PREMIERS ENGAGEMENTS DES  
MAÎTRES D'OUVRAGE

## 3. Les enseignements de la concertation et les premiers engagements des maîtres d'ouvrage

### 3.1. Les enseignements sur la concertation

La concertation préalable du projet s'est déroulée 3 ans seulement après la concertation de la 1ère Gigafactory de Verkor auprès d'un territoire qui a accueilli « depuis les cinq dernières années, une douzaine de concertations (dont 5 usines de très grande envergure dans le secteur de la batterie électrique) et 2 débats publics sous l'égide de la CNDP' ». Cela a représenté un enjeu fort de mobilisation du public face au risque de saturation généré par la répétition et la proximité des démarches. Verkor et le GPMD, ont alors consolidé les modalités et le périmètre de la concertation, avec l'appui de la CNDP, afin de rendre effective la participation du public sur le nouveau projet industriel qu'ils portent.

Au-delà des chiffres de la participation (pages 7-8), les co-maitres d'ouvrages retiennent 3 apports essentiels de ce moment fort de la vie du projet :

**La diversité des publics rencontrés et la sincérité des échanges.** La complémentarité du dispositif a permis d'aller au contact de publics variés et d'enrichir le projet d'une pluralité de regards :

- Les rencontres de proximité animées dans le périmètre élargi (marchés de Calais et Boulogne-sur-mer) ont apporté des éclairages aux maîtres d'ouvrage sur les enjeux territoriaux du projet au contact des habitants du Pas-de-Calais : bassins d'emplois, enjeux de mobilité, périmètre ...
- Les événements de proximité au marché de Dunkerque, au salon de l'emploi DK Job, à la Maison de quartier de Bassé ville et lors de la visite du Port Center ont créé la rencontre avec des personnes généralement éloignées des processus de concertation. L'authenticité des échanges et la pertinence des questions posées ont permis de saisir la réalité vécue des habitants et la manière dont ils perçoivent les maîtres d'ouvrages et le projet.

**La mobilisation des acteurs institutionnels et socio-économiques** (emploi, formation, industrie, eau, environnement, transitions, acteurs du territoire...) et la qualité de leurs éclairages. Lors des 2 réunions publiques d'ouverture et de clôture, de la webconférence ou lors des 3 ateliers thématiques, **plus d'une trentaine d'acteurs a participé aux rencontres de la concertation.**

- Au niveau de la concertation, leurs interventions ont contribué à la qualité des débats en apportant une pluralité de points de vue ainsi que des réponses claires et pédagogiques aux questions posées par les citoyens.
- Au niveau du projet, ces éclairages, capitalisés lors des comptes-rendus de chaque événement et par des podcasts disponibles en ligne, ainsi que des cahiers d'acteurs qui ont été versés à la concertation, consolident la vision contextuelle du projet.

**La richesse des 732 participations exprimées** par les citoyens, accessibles en ligne, qui a permis d'éclairer les principaux sujets d'attention du public au regard des enjeux identifiés : la transition énergétique & l'électromobilité, l'emploi & la formation, l'attractivité économique & la qualité de vie des citoyens, l'impact environnemental, naturel & technologique.

#### Engagements :

- Dans le cadre de la définition du dispositif de concertation continue, Verkor s'engage à veiller à la diversité des publics et des territoires touchés. Il s'agira particulièrement de maintenir actifs les publics déjà rencontrés lors de la concertation préalable.
- Le GPMD entend renforcer le rôle du Port Center comme outil de communication et d'information auprès de tous les publics, afin de mieux présenter les activités portuaires et les projets en cours de développement sur la zone industrialo-portuaire.

### 3.2. Les enseignements sur l'opportunité du double projet

L'équipe Verkor a perçu une dynamique citoyenne d'appropriation des éléments clés de son activité (batteries électriques, Gigafactory) depuis la première concertation menée en 2022<sup>2</sup>. Cette montée en connaissance collective s'est accompagnée de questionnements légitimes sur l'opportunité du nouveau projet d'implantation de 2 nouvelles gigafactories ainsi que celui d'aménager une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) au sein du GPMD, dans un contexte de transition énergétique et de concurrence internationale.

#### Electromobilité et transition énergétique

Pour les citoyens rencontrés, la transition énergétique est légitime et nécessaire afin de répondre aux défis du changement climatique. Le projet Verkor représente une opportunité de contribuer à cet objectif, en cohérence avec la stratégie de décarbonation portée par le GPMD et la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) à l'échelle territoriale.

D'autres citoyens ont partagé leurs **questionnements sur l'électromobilité**. Les questions de **l'extraction des matières premières, de l'impact carbone de la fabrication des véhicules électriques et de leur coût** ont été posées. Les échanges avec les participants et les interventions d'experts lors de la webconférence « Transition énergétique et avenir de l'électromobilité » ont permis de partager les éclairages suivants :

- **Le rôle majeur joué par l'électromobilité dans la transition énergétique** alors que le secteur des transports représente 31 % des émissions de GES<sup>3</sup> en France et qu'un véhicule électrique émet, à minima, 3 fois moins de CO2 qu'un véhicule thermique durant son cycle de vie.
- **Le caractère essentiel du choix des pays d'approvisionnement de matières premières** pour réduire l'impact écologique des batteries électriques et assurer l'indépendance stratégique de l'Europe.
- **La dimension incontournable que revêt la sobriété des usages** (choix des véhicules, choix des déplacements...), au côté de l'électromobilité, afin d'atteindre la neutralité carbone à travers un changement global de comportement qui demande un accompagnement des citoyens.
- **Le champ d'application élargi des batteries électriques** qui répondent à d'autres usages que les voitures électriques : stockage stationnaire, poids lourds...

#### Industrie locale et concurrence internationale

L'aménagement de ZGI3 et l'implantation de 2 nouvelles gigafactories sont perçus par les participants de la concertation comme une **opportunité de soutenir l'industrie du territoire**. Le choix de cette activité, en lien avec la décarbonation et l'industrie verte, est vu positivement **dans un contexte de transition de l'économie**.

Les citoyens ont aussi exprimé leurs **préoccupations quant à la pérennité d'une vallée de la batterie** dans la région Hauts-de-France, dans un contexte de ralentissement des ventes de véhicules électriques et de **forte concurrence des pays asiatiques**, et notamment la Chine, sur la production de batteries au niveau mondial. Certains participants souhaitent connaître le futur client de Verkor pour ce nouveau projet. D'autres préconisent une diversification des activités du GPMD afin de mieux résister aux incertitudes futures.

#### Engagements :

- **Concernant l'origine des matières premières**, Verkor vise une traçabilité totale de sa chaîne d'approvisionnement pour les minéraux critiques d'ici 2027. Dans la Gigafactory 1 la matière active utilisée pour la fabrication des cathodes est la NMC (oxydes lithium, Nickel Manganèse Cobalt) qui provient actuellement de Chine. Verkor travaille à un partenariat afin que **la fabrication et le raffinage des minerais se fassent à Dunkerque à horizon 2028**. Pour les gigafactories 2 et 3, dont le choix de la chimie, et donc des composants, n'est pas défini à ce jour, Verkor privilégiera également une fabrication et un raffinage des minerais à faible impact carbone. Concernant le contexte économique international, Verkor s'engage à diffuser auprès du public une vision actualisée des dynamiques et besoins des marchés pour les solutions de batteries lithium-ion, dans le cadre de la concertation continue. Verkor **s'engage à communiquer au public le choix de son futur client principal, le format de batterie et la chimie utilisée** lorsque ces éléments du projet seront actés (**entre fin 2025 et le 1er trimestre 2026**).

2. Depuis la concertation préalable de la Gigafactory 1 de VERKOR qui a eu lieu du 8 juin et 22 juillet 2022.

3. GES : Gaz à effet de serre

### 3.3. Les enseignements en matière d'emploi et de formation

Les échanges ayant eu cours lors de la concertation entre les maîtres d'ouvrages et les citoyens ont confirmé que l'emploi et la formation sont au cœur des attentes locales, perçus à la fois comme une opportunité de reconversion, de montée en compétence pour le territoire et d'inclusion. Les participants à la concertation ont souligné des besoins de clarté, de proximité et d'équité quant aux processus de formation et recrutement envisagés autour de ces projets.

Les maîtres d'ouvrage ont pu constater :

- Une **attente forte d'accès local et pour tous aux emplois créés par les projets** : en particulier pour les jeunes, les personnes peu qualifiées, les femmes et les personnes en situation de handicap.
- Une **perception parfois erronée du niveau de qualification requis**, alors que de nombreux postes sont accessibles avec des formations courtes ou dans le cadre d'une dynamique de reconversion.
- Une **demande de formation en local, adaptée au développement de nouvelles compétences** autour des métiers de la batterie, de l'électromobilité et des procédés industriels.
- Un **besoin d'information renforcée et de proximité sur les débouchés**, les profils recherchés, et les parcours possibles.

Ces enseignements tirés nourrissent directement les pratiques des maîtres d'ouvrage. Pour Verkor, actuellement en phase de recrutement pour la Gigafactory 1, ces retours d'expérience des populations locales sont autant d'éléments permettant d'ajuster les stratégies de recrutement et de formation pour les projets de gigafactories 2 et 3.

#### Engagements :

- La concertation préalable a mis en évidence la nécessité, dans les actions de recrutement de Verkor, d'aller à la rencontre de populations éloignées des dispositifs classiques (type job dating), afin d'enrichir les échanges et d'élargir la démarche d'inclusion.
- Favoriser davantage l'inclusion dans l'emploi :
  - Via des recrutements ciblés dans les quartiers prioritaires, en lien avec les associations locales (Cap Emploi, Papillons Blancs).
  - Via le développement de partenariats avec les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement social, y compris dans le Calaisis et au-delà.
  - Via l'accueil de profils non issus de l'industrie grâce à des formations de reconversion spécifiques (notamment la Méthode de Recrutement par Simulation – MRS).
- Ouvrir l'accès à de nouveaux bénéficiaires aux formations développées au travers de l'École de la batterie de Verkor et du projet Electro'Mob.
- Renforcer la dynamique d'immersion des apprenants en élargissant les possibilités d'alternance chez Verkor.
- Poursuivre le déploiement de formations initiales, notamment en lien avec le Lycée de l'Europe de Dunkerque, et éventuellement d'autres établissements d'enseignement secondaire volontaires.
- Informer le territoire en proximité en organisant régulièrement des rencontres de terrain avec France Travail dans les lycées, les universités, et toute autre structure pertinente pour présenter le GPMD et l'entreprise Verkor et ainsi mieux faire connaître les métiers accessibles, les conditions de travail et les perspectives de formation/évolution disponibles.
- Renforcer le dialogue engagé avec les territoires de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer pour fluidifier les mobilités domicile-travail et relayer les offres d'emploi.

### 3.4. Les enseignements sur les enjeux environnementaux et les risques technologiques et naturels

Les enjeux environnementaux et enjeux liés aux risques technologiques et naturels autour du projet ont été présentés de manière détaillée dans le dossier de concertation (page 50 à 70). Ils ont fait l'objet d'un atelier dédié organisé le 6 mai 2025 dans les locaux d'EcosystèmeD à Dunkerque. Ces enjeux ont par ailleurs été présentés et débattus lors de chacune des rencontres de la concertation.

Les maîtres d'ouvrages tirent plusieurs enseignements des échanges avec le public :

- Les **préoccupations environnementales sont constantes et bien ancrées** dans l'esprit du public. Elles doivent continuer à structurer la réponse industrielle, même en l'absence d'éléments nouveaux.
- La **concertation porte des effets concrets sur les choix techniques** autour du projet. L'optimisation environnementale est possible et attendue : l'exemple de la réduction d'eau consommée sur la Gigafactory 1 Verkor, suite aux demandes du public exprimées lors de la concertation préalable, en est la parfaite illustration.
- Le projet est dans une phase où les **retours issus de la concertation peuvent encore influencer concrètement sur les choix de conception – d'autant que l'étude d'impact environnemental et l'étude de dangers ne sont pas encore réalisées**. Cela offre l'opportunité d'ajuster les dispositifs techniques et environnementaux – en lien également avec l'évolution des technologies – pour mieux répondre aux préoccupations exprimées par les parties prenantes.
- La **concertation agit comme un levier de validation et de consolidation des stratégies territoriales déjà mises en œuvre** : le GPMD indique que les préoccupations exprimées (biodiversité, milieux naturels, agriculture, inondation) confortent les axes déjà engagés dans ses schémas (schéma directeur du patrimoine naturel, gestion hydraulique, partenariats locaux).
- Le développement industriel doit s'accompagner d'un **dialogue territorial avec les filières existantes**, notamment agricoles.

Dans le détail, les mesures engagées et projets des maîtres d'ouvrage sont détaillés au travers des sous-thématiques suivantes :

#### Qualité de l'air, des sols et santé publique

De nombreuses remarques citoyennes mettent en évidence la sensibilité du territoire face aux enjeux de pollution atmosphérique et de santé publique, en lien avec les émanations industrielles. Les maîtres d'ouvrage ont entendu les préoccupations des riverains du port quant aux retombées de particules liées d'une part, à l'exploitation des usines présentes sur le GPMD, et d'autre part liées au trafic routier afférent à l'activité industrielle du territoire. Ils rappellent que tous les efforts sont menés pour réduire ces nuisances.

#### Engagements :

- Le maître d'ouvrage Verkor s'engage à intégrer les meilleures technologies disponibles pour la réduction des émissions atmosphériques, notamment COV et poussières de métaux. Ces rejets seront mesurés en continu afin de pouvoir réagir de manière immédiate à toute dérive. De plus, afin de réduire les impacts liés au process industriel, Verkor s'appuiera sur des solutions techniques de filtration et sur les résultats de l'Evaluation des Risques Sanitaires (ERS) dont les résultats seront validés par l'Agence régionale de Santé (ARS), qui validera par ailleurs les seuils de rejets maximums autorisés afin de garantir un faible risque sanitaire pour les populations locales.
- En matière de réduction d'impact lié la circulation des véhicules motorisés (notamment SO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub>, COV), des solutions multimodales sont à l'étude pour la mobilité des salariés sur le territoire du port : transports en commun, covoiturage, navettes... et ce, à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à promouvoir ces solutions territoriales.
- Les maîtres d'ouvrage rappellent que l'ensemble des études d'impact qu'ils devront réaliser en préalable de la mise en œuvre des projets comportent l'analyse des effets potentiels sur la santé humaine, notamment via l'étude des rejets dans l'air, les sols et l'eau.

## Gestion de l'eau

La préoccupation partagée sur la ressource en eau a conduit les maîtres d'ouvrage à se pencher de manière plus détaillée sur l'ensemble des besoins du territoire et sur les différents usages (industriels, agricoles et domestiques). Dans un contexte global de tension sur la ressource, les maîtres d'ouvrage ont entendu les préoccupations des citoyens concernant les quantités consommées par les acteurs industriels. À ce titre, pour le projet, les données liées à la consommation d'eau potable et d'eau industrielle ont été communiquées en transparence. Par ailleurs, des mesures de réduction des prélèvements ont d'ailleurs déjà été intégrées aux processus industriels afin de réduire et d'optimiser l'usage de la ressource (-80% d'eau utilisée dans les process de la Gigafactory 1 suite aux demandes citoyennes émanant de la concertation préalable sur ce 1er projet d'usine).

### Engagements :

- La mutualisation des usages industriels de l'eau est confirmée par les maîtres d'ouvrage qui s'engagent à intégrer les projets d'économie circulaire de l'eau, notamment portés par l'initiative territoriale « la toile de l'eau » qui entend dynamiser les principes liés à l'écologie industrielle : réutilisation d'eaux usées, mise en place de boucles d'usages entre industriels, etc.
- Verkor étudie la faisabilité d'une réutilisation des eaux usées de l'entreprise agroalimentaire voisine Clarebout. L'entreprise étudie également la mise en place élargie du principe de réutilisation de l'eau consommée (eaux pluviales, recirculation de volumes, ...).
- En parallèle, sur l'expérience de la Gigafactory 1, Verkor va remettre en place dans GF2 et GF3 un système de refroidissement par air plutôt que par eau : baisse du besoin en eau industrielle de 500.000m<sup>3</sup>/an à 100.000m<sup>3</sup>/an.
- Les maîtres d'ouvrage s'engagent enfin à participer, à la demande, à la coordination territoriale sur la planification des usages de l'eau, notamment pendant les périodes de tension.

## Déchets, recyclage et économie circulaire

La question du cycle de vie des batteries et des déchets industriels que la production massive pourrait engendrer a fait l'objet de nombreuses interrogations de la part des participants. Les maîtres d'ouvrages, conscients de cette préoccupation mettent en œuvre des solutions en interne ou en coopération afin de produire dans une logique vertueuse, respectueuse de l'environnement et des personnes.

Dès sa création, Verkor a intégré à son plan de Recherche & Développement la question des déchets industriels en lien avec l'efficacité de production. L'objectif étant de réduire les déchets de production et les consommations énergétiques associées dès le démarrage d'une production. Le GPMD, quant à lui, intègre déjà sur son territoire une synergie d'infrastructures pour les différents industriels qui comprend, entre autres, une dimension d'économie circulaire en lien avec le sujet des matériaux issus de la circonscription portuaire.

### Engagements :

- L'entreprise Verkor met en œuvre une stratégie de recyclage intégrée, notamment via le Verkor Innovation Centre (VIC) qui vise à recycler 95% des déchets de production d'ici 2028 afin d'appliquer ce principe de boucle fermée (les déchets recyclés remplacent une partie des matières premières actives) à l'ensemble de ses gigafactories. Une unité « REKOVR » est intégrée sur le site de la Gigafactory 1 permettant aux gigafactories 2 et 3 de traiter leurs rebuts de production en boucle fermée et en proximité directe.
- Outre ses projets en interne, Verkor, réaffirme sa volonté de coopération et de mutualisation avec d'autres acteurs industriels (des partenariats ont déjà été trouvés) afin de maximiser les rendements de recyclage sur les déchets de batteries et de réduire l'empreinte carbone globale de ce procédé de revalorisation. L'entreprise rappelle en effet que le recyclage est l'un de ses 4 piliers majeurs pour permettre de réduire l'empreinte carbone des cellules produites. Par ailleurs, le GPMD accompagne cette dynamique en travaillant sur des projets d'implantation qui créeraient un écosystème complet pour le recyclage des batteries (projets NEOMAT, SUEZ, ENCHEM notamment).
- En phase amont, dans ses travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle, le GPMD prévoit le réemploi de matériaux issus de la circonscription portuaire (dragage ou excavation), et de matériaux excavés des watergangs pour réaliser le remblai de ZGI3.
- Depuis sa création, Verkor mène un travail sur la traçabilité des matières premières et la limitation de l'empreinte amont (extraction, transport) – plus de détails dans le chapitre Enseignements sur l'opportunité du double projet, sous-partie Industrie locale et concurrence internationale.

## Artificialisation des sols et biodiversité

La dynamique de réindustrialisation soulève des inquiétudes sur la perte de terres agricoles, naturelles et la biodiversité. Conscient de cette préoccupation citoyenne, le GPMD a pleinement intégré ces dimensions dans son projet stratégique 2025-2029. À travers ce projet, le maître d'ouvrage illustre la vision durable qu'il porte sur son territoire, notamment au travers de la préservation de zones naturelles, et d'autres zones déjà renaturées ou en cours de renaturation.

### Engagements :

- Les terrains qui accueilleront la plateforme ZGI3 et les 2 installations GF2 et GF3 de Verkor appartiennent au patrimoine foncier du GPMD. Ils ont été mis à disposition du monde agricole depuis les années 1970 dans le cadre de baux précaires renouvelés chaque année dans l'attente de leur aménagement pour accueillir des activités industrialo-portuaires. Bien qu'aucune obligation réglementaire ne lui impose de compenser les impacts de ses projets sur l'activité agricole, le GPMD s'est engagé avec la CUD dans une démarche de compensation agricole collective volontaire afin de réduire les effets des aménagements portuaires inscrits au projet stratégique 2025-2029 sur l'économie agricole locale. La Chambre d'agriculture est également associée et encadre la mise en œuvre de l'animation permettant l'émergence de projets de compensation collective.
- Le GPMD est soumis à un quota spécifique de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au titre des projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur dans le cadre de la loi ZAN (zéro artificialisation nette). Celui-ci intègre notamment l'aménagement de la ZGI3. Le GPMD mettra en place une série de mesures afin d'éviter et réduire les impacts de l'aménagement de ZGI3 sur la biodiversité comme : balisage des secteurs sensibles, adaptation du calendrier des travaux au cycle biologique des espèces, gestion des espèces exotiques envahissantes, capture et relâche des amphibiens en dehors de l'emprise travaux et adaptation de l'éclairage du chantier. Comme des impacts résiduels persisteront, le GPMD mettra en place des mesures de compensation écologique et de zones humides :
  - Pour la phase 1 de l'aménagement de la ZGI3 accueillant les gigafactories Verkor 2 et 3, ces mesures seront mises en œuvre au sein du schéma directeur du patrimoine naturel du GPMD et d'une zone de 14,6 ha à proximité immédiate de cette phase 1.
  - Pour la phase 2, qui concernera la zone située au nord des deux gigafactories 2 et 3 de Verkor, la recherche de zones de compensation en dehors du domaine du GPMD est en cours. Pour cela, le GPMD collabore avec plusieurs partenaires dont CDC Biodiversité, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) et la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), pour créer un Site Naturel de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCR). Le GPMD a également signé un partenariat en décembre 2024 avec le Conservatoire du Littoral pour l'accompagner dans la mise en œuvre de mesures compensatoires, dans le cadre d'un SDPN externe (SDPN-E).

## Risques naturels : inondations et submersion

Le territoire dunkerquois étant en zone de polder, les risques climatiques potentiels sont craints par les citoyens (changement climatique et risque de submersion marine notamment).

Le GPMD est pleinement conscient de la vulnérabilité du territoire dunkerquois face aux risques naturels – particulièrement les risques d'inondations continentales comme rappelé lors des rencontres de la concertation – en lien avec la spécificité du polder des Wateringues et de son système hydraulique complexe.

Conformément aux enjeux identifiés, la conception de la plateforme ZGI3 intégrera des solutions d'adaptation climatique concrètes : le réseau de watergang impacté sera rétabli et reconfiguré avec une capacité de stockage plus importante pour faciliter le tamponnement et l'écoulement des eaux, la gestion des eaux pluviales sur les plateformes sera réalisée par infiltration via des noues pour une pluie de période de retour centennale et certaines mesures de compensation environnementale assureront la gestion de pluie exceptionnelle d'occurrence supérieure à 100 ans. L'ensemble vise à renforcer la résilience hydraulique du site, des activités industrielles et donc du territoire et de ses habitants.

### Engagements :

- Les enjeux liés aux phénomènes d'inondation/submersion sont intégrés dans la conception du projet et feront l'objet d'une analyse approfondie dans le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) déposé par le GPMD. Le dossier de DDAE inclut une étude d'impact relative aux conséquences prévisibles du changement climatique sur le système hydraulique local, et notamment l'élévation du niveau moyen de la mer concernant l'évacuation des crues.

### Risques technologiques et sécurité industrielle

Les maîtres d'ouvrage tiennent en haute considération la demande citoyenne de transparence et de robustesse des dispositifs de sécurité liés au cumul des activités industrielles sur le territoire du port : présence de 17 installations SEVESO seuil haut.

Les gigafactories 2 et 3 de Verkor, en tant qu'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), font l'objet d'un encadrement réglementaire strict. Ces projets donnent lieu à une étude d'impact et une étude de dangers, qui identifient les scénarios accidentels, les risques associés aux substances manipulées, et les moyens de prévention et de protection à mettre en œuvre. Ces éléments sont pris en compte dès la conception des installations, afin de garantir un haut niveau de sécurité pour les travailleurs, la population et l'environnement.

La conception technique des bâtiments, le choix des procédés (notamment les chimies utilisées) et les dispositifs de stockage tiennent compte des risques incendie, toxiques ou de rejets accidentels. Les configurations de site sont pensées pour prévenir les effets domino entre usines, avec des distances de sécurité renforcées.

#### Engagements :

- Verkor s'engage à mobiliser les moyens nécessaires pour disposer des meilleures technologies de prévention des risques et à développer des partenariats pour partager les bonnes pratiques, notamment avec des organisations telles que le GESIP, RECHARGE (dans le cadre de l'élaboration d'un BREF (Review of Best Available Techniques) sur les gigafactories à l'échelle européenne), ou encore ACC.
- Concernant la maîtrise du risque incendie, Verkor précise que le stockage des cellules lithium-ion fera l'objet de dispositifs de confinement, de détection et d'extinction adaptés. Les installations seront conçues pour maîtriser le risque d'escalade ou d'effet domino, avec des distances de sécurité déterminées dans le cadre des études de dangers et modélisations d'incendie/explosion associées.
- Un système de gestion de la sécurité (SGS) sera déployé sur chacune des gigafactories Verkor, avec les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à la prévention des accidents majeurs.

### 3.5. Les enseignements en matière d'aménagement du territoire et concernant les bassins d'emplois et bassins de vie

La concertation a permis de confirmer plusieurs attentes fortes exprimées par les citoyens et les élus concernant l'impact des projets industriels sur le cadre de vie, en particulier sur trois dimensions : le logement, la mobilité et l'équilibre territorial (soit la préservation de la qualité de vie sur le long terme).

Les maîtres d'ouvrage sont à l'écoute des citoyens concernant ces aspects qui représentent des leviers d'attractivité indispensables pour la réussite des projets.

#### Sur le logement

- Les maîtres d'ouvrage comprennent que **les projets industriels sont perçus comme des moteurs de croissance pour le territoire, mais aussi comme des facteurs de pression** sur un marché du logement actuellement déjà tendu.
- Les **besoins en logements pour les travailleurs temporaires restent insuffisamment couverts**. Face à ce besoin, les maîtres d'ouvrage partagent la conscience du risque de flambée des prix, de spéculation locative (« phénomène Airbnb ») et d'exclusion des habitants à faibles revenus.

#### Sur la mobilité

- Les maîtres d'ouvrage reconnaissent **l'importance de proposer des solutions adaptées aux travailleurs** (horaires décalés, intérimaires) **et de garantir un accès équitable aux sites industriels**, y compris pour les personnes non motorisées.
- La politique de mobilité volontariste développée par la Communauté Urbaine de Dunkerque (gratuité des transports en commun) fait l'objet d'intérêt et de questionnement de la part des citoyens. **Les emplois et l'attractivité territoriale générée autour des nouveaux projets industriels font craindre une saturation (déjà constatée et relatée) des transports publics. De même pour le service routier**, que les habitants décrivent comme largement encombré.
- La coordination entre projets industriels et infrastructures de transport pour mener jusqu'aux lieux d'emplois est une demande exprimée que les maîtres d'ouvrage retiennent pour la poursuite de leurs projets.
- Dans cette lignée, la mairie de Calais a annoncé l'ouverture d'une ligne interurbaine menant jusqu'à Bourbourg et donc à proximité directe des nouvelles activités industrielles s'implantant sur le port.

#### Sur l'équilibre territorial et la préservation de la qualité de vie

- Les maîtres d'ouvrage notent la **crainte citoyenne d'un déséquilibre prochain entre Dunkerque et les autres villes du littoral**.
- Le **maintien de la qualité de vie** (services publics, commerces, santé, sécurité sur les différents modes de mobilité, etc.) apparaît clairement comme l'une des **conditions de l'acceptabilité et de l'attractivité des projets sur le long terme**.

#### Engagements :

- Verkor entend poursuivre sa politique de recrutement qui accorde une attention particulière aux habitants de la région.
- Verkor a mis en place et continue de développer une stratégie interne de mobilité, incluant la promotion des navettes gratuites, des parkings relais associés à des solutions de covoiturage adaptées aux horaires industriels et permettant un équitable accès aux sites de production.
- Le GPMD prévoit la création de 30 km de pistes cyclables dans les 5 prochaines années pour renforcer l'accessibilité douce à la zone industrialo-portuaire.
- Les maîtres d'ouvrage s'impliquent dans les projets de mobilité interurbaine menés par les collectivités (bus entre Calais et Dunkerque, amélioration de la desserte TER, cars express régionaux). À l'écoute des salariés et de l'écosystème local, Verkor et le GPMD contribuent aux réflexions, aux études et à la conception des infrastructures de transport.
- Les maîtres d'ouvrage réaffirment leur engagement dans une logique de synergie territoriale, en coordination avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, EcosystèmeD, et les acteurs économiques et associatifs. Il se disent ouverts pour contribuer aux réflexions en matière d'offre locative ou d'hébergement intermédiaire (foyers, résidences modulaires, partenariats avec bailleurs).

# PARTIE 4 :

LES RÉPONSES DES MAÎTRES  
D'OUVRAGE AUX DEMANDES DE  
PRÉCISION ET RECOMMANDATIONS DE  
LA GARANTE DE LA CNDP

## 4. Les réponses des maîtres d'ouvrage aux demandes de précision et recommandations de la garante de la CNDP

### 4.1. Précisions à apporter de la part des responsables du projet

Demande de précisions	Réponses des responsables du double projet
<p>Pour le GPMD : Préciser les mesures compensatoires environnementales, leur optimisation et intégrant des mesures de gestion des eaux pluviales. Préciser les impacts sur les implantations agricoles</p>	<p>L'aménagement de ZGI3 génère des impacts sur l'environnement (sols, hydraulique superficielle, paysage, biodiversité et zones humides...). Suite à l'évaluation de ces impacts, le GPMD mettra en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) afin d'éviter les atteintes à l'environnement et de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées. Après mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction, des impacts résiduels significatifs peuvent persister sur certains compartiments environnementaux et des mesures de compensation devront alors être envisagées. Dans le cas de ZGI3, des impacts résiduels significatifs persistent notamment sur les milieux naturels, zones humides et avifaune, et nécessitent la réalisation de mesures compensatoires.</p> <p>Les mesures de compensation sont en cours de définition et de dimensionnement. La localisation des mesures nécessaires à la réalisation de la phase 1 de ZGI3 et des GF2 et 3 de Verkor est envisagée au sein du schéma directeur du patrimoine naturel (SDPN) du GPMD et sur les 14,6ha évitées et situées à proximité immédiate de cette phase 1, sur des parcelles appartenant au GPMD et situées sur la circonscription portuaire.</p> <p>Conformément aux avis du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) sur les derniers projets du GPMD, et à la recommandation n°3 du rapport de juillet 2024 de la mission interministérielle de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) sur la compensation écologique des projets d'aménagements du Dunkerquois et foncier agricole, le GPMD a mis en place une méthodologie de dimensionnement de la compensation qui a été présentée et a fait encore l'objet d'échanges avec la DDTM 59. Ce dimensionnement sera réalisé avec un objectif d'optimiser la consommation foncière liée à la compensation comme recommandé par le rapport de juillet 2024 mentionné ci-dessus.</p> <p>Au-delà de la compensation écologique, les 14,6ha à proximité immédiate du site ont également un objectif de gérer les pluies exceptionnelles d'occurrence au-delà de la centennale. Dans son avis de cadrage préalable du 26 juin 2025, l'Autorité Environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a indiqué que « Le principe évoqué par le GPMD de réaliser des mesures compensatoires de type zone humide sur les zones ayant pour vocation première la gestion hydraulique est acceptable et semble a priori intéressant, sous réserve de mettre en place des mesures de restauration écologiques permettant d'atteindre les objectifs visés en termes de fonctionnalité et pérennes, et compatibles avec les fonctionnalités hydrauliques ».</p>

**Pour Verkor :** Préciser les caractéristiques des formats et chimies utilisés dans le processus de fabrication en présentant les impacts sur l'environnement et les risques technologiques.

L'ensemble des éléments relatifs à la compensation écologique sera présenté dans le dossier d'autorisation environnementale de ZGI3 lors de la consultation du public et un avis du CNPN sera attendu suite à la saisine de la DDTM59 dans le cadre de la procédure de dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées et à leurs habitats.

De même, l'impact de l'aménagement de ZGI3 sur les activités agricoles sera précisé dans le dossier d'autorisation environnementale de ZGI3 qui sera soumis à enquête publique. Pour rappel, les terrains qui accueilleront la plateforme ZGI3 et les 2 installations GF2 et GF3 de Verkor appartiennent au patrimoine foncier du GPMD. Ils ont été mis à disposition du monde agricole depuis les années 1970 dans le cadre de baux précaires renouvelés chaque année dans l'attente de leur aménagement pour accueillir des activités industrialo-portuaires. Bien qu'aucune obligation réglementaire ne lui impose de compenser les impacts de ses projets sur l'activité agricole, le GPMD s'est engagé avec la CUD dans une démarche de compensation agricole collective volontaire afin de réduire les effets des aménagements portuaires inscrits au projet stratégique 2025-2029 sur l'économie agricole locale. La chambre d'agriculture est également associée et encadre la mise en œuvre de l'animation permettant l'émergence de projets de compensation collective.

Les mesures compensatoires environnementales et les impacts sur les implantations agricoles seront précisés et présentés au public lors de la consultation parallélisée de la procédure d'autorisation environnementale de ZGI3 prévue au second semestre 2025.

Concernant les moyens mobilisés pour la réalisation de ces actions, le GPMD fera appel à ses ressources internes, ainsi qu'à des partenaires externes (Communauté Urbaine de Dunkerque, Chambre d'Agriculture, Conservatoire du Littoral).

Le choix de la chimie utilisée pour les gigafactories 2 et 3 n'est pas encore arrêté à ce jour. Il sera acté en fonction des besoins exprimés par les futurs clients.

Pour rappel, deux types de chimie sont envisagées

- Nickel-Manganèse-Cobalt (NMC) : utilisée actuellement pour Gigafactory 1, cette chimie implique un classement SEVESO seuil haut en raison du stockage de matières toxiques (catégorie 2). Les risques sont maîtrisés grâce à un usage en circuit fermé, un conditionnement hermétique, et des filtres HEPA pour capter les poussières.
- Lithium-Fer-Phosphate (LFP) / Lithium-Manganèse-Fer-Phosphate (LMFP) : chimies plus stables, non classées toxiques, sans classement SEVESO lié au stockage. Elles présentent un risque incendie plus faible et des émissions atmosphériques moindres.

Le choix final aura donc un impact direct sur les niveaux de risque technologique et les impacts environnementaux associés. Les études réglementaires (étude d'impact et étude de dangers) seront actualisées en conséquence.

**Pour Verkor :** Préciser les mesures prises en matière de réduction de l'impact sur la pollution de l'air, pour la préservation de la ressource en eau et la mutualisation avec les autres acteurs du territoire, de recyclage des batteries pour minimiser les impacts environnementaux et les choix retenus au niveau de l'approvisionnement en matières premières.

Le choix devrait être acté entre la fin d'année 2025 et le premier trimestre 2026, en fonction des besoins exprimés par les futurs clients et indépendamment d'un planning maîtrisé par Verkor.

Dès lors que la décision aura été prise, l'information sera partagée dans le cadre du comité de suivi du projet, notamment mis en place pour la procédure de concertation continue.

Les mesures environnementales actuellement connues s'appuient sur les retours d'expérience de la Gigafactory 1. Elles visent à limiter l'impact sur l'air (captation et filtration des émissions, choix de chimies moins émissives selon le scénario retenu), sur l'eau (réduction drastique des besoins par l'abandon des tours aéroréfrigérantes et développement d'une « toile de l'eau » territoriale favorisant la réutilisation/mutualisation des eaux industrielles), et sur les déchets (unité de recyclage sur site, rendements améliorés). Le recyclage interne et la récupération de matières (jusqu'à 92 % pour la chimie NMC) permettent de limiter les flux de nouvelles matières premières. L'approvisionnement amont vise à réduire l'empreinte carbone via une implantation en Europe d'étapes intermédiaires de transformation des matériaux nécessaires. Ces mesures seront affinées en lien avec le choix de la chimie finale, prévu fin 2025-début 2026.

L'ensemble des mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts seront présentés dans le cadre de la concertation continue, notamment lors de l'atelier dédié aux premiers éléments issus des analyses d'impacts, évaluation des risques sanitaires, études de danger. Le calendrier exact reste à préciser car il dépendra de l'engagement d'un client pour le projet, qui permettra de valider le choix de la technologie engagée sur GF2 et/ou GF3.

Concernant les moyens mobilisés, Verkor engagera ses ressources projet internes (notamment un chef de projet dédié) et s'appuiera sur un bureau d'étude spécialisé pour réaliser les différentes études nécessaires à la Demande d'Autorisation Environnementale (DAE). Un budget de 100 à 200k € devrait être dédié à la réalisation de ces études, préalable au dépôt de la DAE.

**Pour Verkor :** Veiller à permettre des recrutements favorisant l'inclusion et l'accessibilité dans l'emploi pérenne pour divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les personnes peu ou pas qualifiées et valorisant les talents locaux.

Les maîtres d'ouvrage veillent à faire de la dynamique de réindustrialisation dans la région, un levier d'emploi inclusif. Les expérimentations menées pour la Gigafactory 1 – notamment via le recrutement de profils peu qualifiés, en reconversion ou issus de l'insertion – ont déjà influencé la stratégie pour GF2 et GF3. Le recours à des dispositifs adaptés (Méthode de Recrutement par Simulation, partenariats avec Cap Emploi, Papillons Blancs, etc.), l'intégration de parcours de formation courts (formation « Techniques de base de l'industrie » (TB), contrat de professionnalisation avec validation d'un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM)), ainsi que l'implication des acteurs du Dunkerquois et de la région Hauts-de-France dans le développement de l'École de la batterie co-fondée par Verkor, permettent d'ouvrir les recrutements à un public large : jeunes, femmes, personnes éloignées de l'emploi ou non issues de l'industrie. L'ancrage local sur le Dunkerquois est priorisé (avec déjà 40% du personnel recruté sur GF1 habitant la CUD), en coordination étroite avec les collectivités et les acteurs de l'emploi locaux.

Les dispositifs de recrutement décrits sont d'ores et déjà en œuvre pour le recrutement des salariés nécessaires à l'exploitation de GF1.

Ils mobilisent les équipes Ressources Humaines de Verkor et l'écosystème de partenaires pertinents pour l'emploi, y compris France Travail et ceux cités ci-avant.

## 4.2. Recommandations de la garante pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation

Recommandations de la garante	Réponses des responsables du double projet
<p>Réaliser des réunions publiques de « reddition des comptes » sur le territoire, à la suite de la réponse au bilan de la garante de la concertation préalable publiée par Verkor et le GPMD.</p> <p>Mettre en place un comité de suivi consultatif, instance plénière de concertation, pour accompagner le développement du projet en associant l'ensemble des acteurs et des représentants du grand public, des associations, notamment environnementales... Ce comité de suivi se fera en liaison avec les instances des autres projets.</p> <p>Poursuivre les échanges avec l'ensemble de la population et des parties prenantes en présentant rapidement un calendrier et des principes de modalités de participation, dans la cadre de la concertation continue, préalablement présentés à la CNDP.</p>	<p>Dans le cadre de la procédure de concertation continue, les maîtres d'ouvrages s'engagent à organiser 2 réunions publiques sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 réunion publique, organisée par le GPMD dans le cadre de la procédure de concertation parallélisée, comprendra un temps d'information présenté par Verkor. Cette mutualisation a pour finalité de favoriser la mobilisation des citoyens et d'éviter l'effet de « saturation » face à la multiplication des sollicitations.</li> <li>• 1 seconde réunion sera organisée dans le Calaisis afin de couvrir le périmètre élargi du projet.</li> </ul> <p>Les dates de ces rencontres devraient être actées d'ici les mois de septembre-octobre 2025.</p> <p>Les maîtres d'ouvrage mobiliseront leurs équipes internes pour l'organisation et l'animation de ces réunions, et s'appuieront sur les communes concernées pour le volet logistique.</p> <p>Verkor s'engage à créer et animer un comité consultatif de la concertation continue afin d'associer les parties prenantes à la suite du projet. Cette instance collective constituera un levier de mobilisation du public lors de la concertation continue et de renforcement de l'intégration territoriale du projet.</p> <p>Ce comité dont la constitution et la charte de fonctionnement devraient être actés au cours du quatrième trimestre de 2025 devrait se réunir de manière bimestrielle.</p> <p>Pour l'animation de ce comité, les maîtres d'ouvrage mobiliseront leurs moyens internes et s'appuieront sur leurs partenaires locaux pour le volet logistique notamment.</p> <p>Verkor s'engage à présenter à la CNDP un calendrier et un dispositif de concertation continue visant à informer et permettre la participation du public au fur et à mesure de l'avancement du projet.</p> <p>Le dispositif et les modalités d'association et de participation des publics seront construits en lien avec la garante de la CNDP désignée, Mme Marie-Claire EUSTACHE. Ils devraient être actés d'ici les mois de septembre-octobre 2025.</p> <p>Les maîtres d'ouvrage mobiliseront leurs équipes internes pour l'organisation et l'animation de cette nouvelle phase de concertation. Ils s'appuieront sur leurs partenaires locaux pour le volet logistique notamment.</p>

Inscrire la concertation continue dans le temps de restitution des études et d'ateliers au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Veiller à une information et une communication nourrie des études et des temps d'échanges sur un territoire élargi, associant l'ensemble des publics.

Verkor partage pleinement la nécessité d'inscrire les modalités de concertation continue en cohérence avec les étapes d'avancement du projet. Le maître d'ouvrage s'engage ainsi à organiser un atelier dédié au partage des résultats des études environnementales au cours duquel l'ensemble des mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts seront présentées.

Le chef de projet dédié et le bureau d'étude accompagnant le dépôt de la demande de DAE seront particulièrement mobilisés à cet effet.

Les modalités définies pour la concertation continue tiendront compte de l'impératif de s'adresser au grand public, au-delà du Dunkerquois. D'ores et déjà, les maîtres d'ouvrage prévoient une réunion d'information sur le Calaisis.

Par ailleurs, afin de toucher un public le plus large possible, est prévue la publication sur le site de la concertation (et relais via les réseaux sociaux des maîtres d'ouvrage) d'une newsletter bimestrielle informant de l'état d'avancement du projet et traitant de l'actualité des thématiques ayant suscitées l'intérêt des citoyens durant la concertation préalable (électromobilité, emploi et formation, qualité de vie, environnement...).

Les moyens internes nécessaires en matière d'édition et de diffusion seront mobilisés par les maîtres d'ouvrage (mailing listes existantes + possibilité d'inscription). À l'occasion du lancement de la démarche de concertation continue, est prévue une parution dans la presse locale partageant les modalités d'association et de participation des publics.

# CONCLUSION

La concertation préalable autour du Projet d'implantation de 2 nouvelles gigafactories Verkor au sein d'une nouvelle Zone Grandes Industries (ZGI3) au Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a été l'occasion d'un dialogue franc, exigeant et utile, entre les maîtres d'ouvrage, les parties prenantes institutionnelles, les acteurs du territoire et les citoyens. Elle a permis de faire émerger des attentes fortes, mais aussi des propositions concrètes, sur l'ensemble des dimensions du projet : son intégration environnementale, ses implications économiques, son articulation avec les enjeux de mobilité, de logement, de qualité de vie et d'équilibre sur le territoire.

Les maîtres d'ouvrage – Verkor et le Grand Port Maritime de Dunkerque – ont entendu ces attentes. Les enseignements tirés de cette phase conduisent d'ores et déjà des volontés d'amélioration du projet (efforts supplémentaires sur la réduction de la consommation d'eau dans les process industriels, développement de plans de mobilité renforcés pour concevoir des solutions de transport collectives et coordonnées au niveau de la zone industrialo-portuaire, engagement pour favoriser l'inclusion dans les stratégies de recrutement, etc.) et continueront à nourrir sa construction à mesure que les études environnementales et administratives se finalisent.

Cette concertation ne marque pas une fin : elle constitue une première étape. Les maîtres d'ouvrage s'engagent à poursuivre le dialogue dans le cadre d'une concertation continue, qui sera animée en parallèle des procédures réglementaires à venir (évaluations environnementales, demandes d'autorisations, consultation du public). Cette dynamique d'échange s'inscrira dans la durée, avec un souci d'information, de transparence et d'adaptation du projet à son territoire en constante évolution.

Ensemble, nous avons l'opportunité de faire de ce projet un levier de transformation industrielle, sociale et environnementale pour le Dunkerquois et au-delà.

DUNKERQUE  
SPORT

